



BUREAU COMMUNAUTAIRE
du 6 février 2026 à 14h30
Salle de réunion de la CCEV à Valençay

PROCES-VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mille vingt-six, le vendredi six février, à quatorze heures trente, les membres du bureau de la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay se sont réunis à la salle de réunion de la CCEV à Valençay sur la convocation qui leur a été adressée par la Présidente, Mme Annick BROSSIER.

Date de la convocation : 29 janvier 2026

En exercice : 20

Quorum : 11

13 puis 14 membres du bureau étaient présents : Mme Annick BROSSIER, M. Alain REUILLON, M. Alain POURNIN, M. Gilles BRANCHOUX (*jusqu'à 17h, au cours de l'examen du dossier n°7 relatif au budget principal*), M. Bruno TAILLANDIER, M. Patrick GARGAUD, M. Georges BIDEAUX, Mme Christiane HUOT, M. Philippe KOCHER, Mme Dominique PINON, M. Francis JOURDAIN (*jusqu'à 16h30, au cours de l'examen du dossier n°7 relatif au budget principal*), M. Guy LEVEQUE, Mme Chantal GODART, M. Jean-Charles GUILLET, M. Michel BRUNET, M. Jean-Paul BECCAVIN

2 membres avaient donné pouvoir : M. Gérard SAUGET à Mme Annick BROSSIER, M. Jean AUFRERE à M. Alain POURNIN

2 membres étaient absents/excusés : M. Claude DOUCET, M. Joël RETY

Secrétaire de séance : M. Jean-Charles GUILLET

Participaient également : Mme Natacha PERRIER, athlète sélectionnée en équipe de France pour participer aux Championnats du Monde de nage en eaux glacées, durant l'examen du dossier n°5, Mme Alice CAILLAT, Directrice générale des services, M. Charles GIRAULT, comptable, pendant l'examen du dossier n°7 relatif au budget principal 2026

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

0. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
1. Aides économiques : Fonds partenarial de proximité pour la boulangerie-pâtisserie PAVARD de Lye
2. Musée de l'Automobile : point sur le devenir de la collection des Consorts Guignard
3. Recrutement d'un retraité pour les remplacements en déchetterie et pour la saison estivale
4. Suites à donner à la remise en service de la borne de l'aire d'accueil des campings cars à Valençay
5. Demande de mécénat d'une athlète originaire d'Ecueillé sélectionnée aux Championnats du Monde de natation en eaux glacées
6. Reversement aux communes d'une fraction de la Taxe sur l'Exploitation des Infrastructures de transport
7. Budget principal : compte financier unique 2025 et budget 2026
8. Questions diverses (réunion d'information délocalisée à l'attention des entreprises sur la facturation électronique, CAP vers l'emploi de 5 mai à Luçay, ateliers CARSAT de préparation à la retraite)

La Communauté de Communes Ecueillé – Valençay a été sollicitée le 15 janvier 2026 par M. Benoît PAVARD, artisan boulanger, dans le cadre d'un projet d'investissement visant à l'installation d'une chambre de pousse au sein de sa boulangerie située 330 route de Villentrois à Lye.

L'entreprise Boulangerie Pavard est un commerce de proximité implanté sur le territoire communautaire, participant à l'animation économique et à l'attractivité de la commune de Lye. L'activité repose sur la fabrication artisanale de pains et produits de boulangerie, destinés à une clientèle locale.

Le porteur de projet souhaite procéder au remplacement d'un équipement devenu ancien et inadapté aux conditions climatiques actuelles. En période de fortes chaleurs, le matériel existant ne permet plus une maîtrise satisfaisante de la fermentation, ce qui entraîne une pousse trop rapide de la pâte et une altération de la qualité des produits finis.

Afin de garantir la régularité de la production et de maintenir un niveau de qualité conforme aux exigences de l'activité artisanale, M. Benoît PAVARD prévoit l'acquisition et l'installation d'une chambre de pousse contrôlée.

Le devis présenté, établi par la société SAS FROID FERMENTATION – Fournil de Neuvy, en date du 14 décembre 2025, s'élève à 12 500 € HT.

Cet investissement est éligible au Fonds Partenarial « Économie de Proximité », dispositif porté par la Région Centre-Val de Loire et délégué à la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay pour l'attribution des aides inférieures à 5 000 €.

Le taux d'intervention applicable est de 20 %, représentant une aide financière de 2 500 €, susceptible d'être versée par la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu la convention signée avec la Région Centre-Val de Loire pour la mise en œuvre du Fonds Partenarial Economie de Proximité,

Vu la délibération n°DCC2023_67 du 15 mai 2023 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le bureau communautaire pour l'attribution des aides aux entreprises,

Vu le projet présenté,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le bureau communautaire :

- ✓ Approuve l'attribution d'une subvention de 2 500 € à la Boulangerie PAVARD à Lye, représentée par M. Benoît PAVARD, correspondant à 20 % des investissements mentionnés,
- ✓ Précise que le versement de la subvention interviendra en une fois, sur présentation de l'ensemble des factures acquittées,
- ✓ Dit que les crédits seront inscrits à l'article 20422 du budget principal 2026,
- ✓ Autorise la Présidente à signer la convention afférente avec M. Benoît PAVARD, ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Dossier n°2 : Musée de l'Automobile : point sur le devenir de la collection des Consorts Guignard

La Présidente explique avoir adressé un courrier au Président du Syndicat Mixte du Château de Valençay et au Président du Conseil Départemental de l'Indre pour demander un rendez-vous afin de disposer d'explications concernant les démarches entreprises auprès des Consorts Guignard, propriétaires de la collection exposée au sein du Musée de l'Automobile. Elle a rappelé avoir entendu « des bruits de couloirs » concernant ce rapprochement et avoir obtenu, après le décès de l'un des membres des consorts, des informations de la part du Président du Syndicat Mixte du Château de Valençay, qui lui a confirmé que des négociations étaient en cours avant le décès dudit consort.

Suite à ce courrier, un rendez-vous a été organisé le 27 janvier en présence du Président du Syndicat Mixte du Château de Valençay et du Président du Conseil Départemental de l'Indre, ainsi que du Directeur

général des services du Département. Lors de cet entretien, il lui a été indiqué que M. André GUIGNARD avait initié des démarches auprès du Département afin de lui faire don de la collection. Afin de ne pas créer un précédent, le Département s'est orienté vers une cession auprès du Syndicat Mixte du Château de Valençay. La soulte à payer a été estimée à 160 000 € que le Département accepterait a priori de payer.

Ces négociations ont cependant été stoppées en raison du décès de M. André GUIGNARD. Face aux incertitudes actuelles liées à la succession, il a été convenu qu'un nouveau rendez-vous serait pris avec les héritiers, associant le Syndicat Mixte du Château de Valençay, la CCEV et le Département, afin que tout le monde ait le même niveau d'informations.

Il a été entendu que si la CCEV devait s'engager dans des travaux importants de rénovation du musée, il était essentiel de garantir la pérennité de l'accès à la collection sur une période longue (30 ans environ).

Dans la continuité de l'échange, a également été évoquée la cessation d'activité de l'hôtel-restaurant le Relais du Moulin à Valençay. Si cette situation préoccupe la commune et la CCEV, c'est aussi le cas du Département. En conséquence, la Présidente de la CCEV a demandé une réunion auprès de l'agence régionale de développement économique Dév'Up, désignée comme mandataire pour la vente du bien par la SCI du Château, structure liée à GROUPAMA et propriétaire du site. L'objectif est de connaître les démarches entreprises jusqu'à présent et la stratégie à adopter. La Présidente rappelle que la commune de Valençay a fait réaliser une étude dont elle a sollicité les conclusions et indique qu'une réflexion est en cours au sein des services de la CCEV afin de recruter un chasseur de tête dans le domaine de l'immobilier touristique. Cette proposition a semblé intéresser le Président du Département.

Dossier n°3 : Recrutement d'un retraité pour les remplacements en déchetterie et pour la saison estivale

Face à l'augmentation constante de la fréquentation des déchetteries de Heugnes et de Valençay, les membres de la commission du service de gestion des déchets ont engagé une réflexion sur la réorganisation des horaires d'ouverture. Cette démarche vise à améliorer les conditions d'accueil des usagers, en tendant vers une harmonisation des horaires entre les deux sites, ainsi que les conditions de travail des agents, notamment par la généralisation du travail en binôme.

Afin de renforcer les effectifs durant la saison estivale, le vice-président préconise le recrutement d'un prestataire pour intervenir en appui sur les deux déchetteries. Ce renfort représenterait environ 260 heures entre le 15 juin et le 15 septembre. En ce qui concerne les remplacements pour congés estivaux, ils seraient assurés par la société COVED.

Ce prestataire pourrait en outre assurer les remplacements lors de congés inopinés, des arrêts maladie notamment.

Le bureau approuve à l'unanimité le recours à un salarié saisonnier ou à un prestataire pour la période estivale allant du 15 juin au 15 septembre. Ce dossier devra faire l'objet d'une approbation en conseil communautaire.

Dossier n°4 : Suites à donner à la remise en service de la borne de l'aire d'accueil des campings cars à Valençay

Le vice-Président en charge du tourisme rappelle que depuis plusieurs mois, la borne d'accueil des campings cars située à proximité de l'Office de Tourisme à Valençay est hors service, suite à l'impossibilité de modifier les coordonnées bancaires du gestionnaire (auparavant l'association de l'Office de Tourisme, désormais, la CCEV). Une étude a été réalisée pour évaluer le coût du remplacement du matériel qui s'élèverait entre 12 000 € et 18 000 € TTC environ. Il ajoute qu'au regard du chiffre d'affaires enregistré les années précédentes (600 € environ), il n'apparaît pas, a priori, judicieux d'installer une nouvelle borne.

Ceci étant, le vice-Président indique que ce service est malgré tout très demandé et constitue un atout pour le territoire. Il propose donc de remettre en service la borne mais gratuitement. Des compteurs « eau » et « électricité » vont être installés pour mesurer la consommation. Un bilan sera réalisé à l'issue de la saison.

Renseignement pris, la commune de Lye fonctionne également de cette manière.

Le bureau approuve à l'unanimité la remise en service gratuite de la borne d'accueil des campings cars.

Dossier n°5 : Demande de mécénat d'une athlète originaire d'Ecueillé sélectionnée aux Championnats du Monde de natation en eaux glacées

La Présidente remercie Mme Natacha PERRIER, athlète domiciliée à Ecueillé, pour sa présence et l'invite à présenter son projet.

Mme Natacha PERRIER explique avoir été sélectionnée en Équipe de France pour participer aux Championnats du Monde 2026 de nage en eaux glacées organisés en Finlande.

Par mail en date du 27 janvier 2026, l'intéressée a sollicité le soutien financier de la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay afin de contribuer au financement de sa participation à cette compétition internationale.

Le budget prévisionnel présenté par Mme Natacha PERRIER fait apparaître un coût de 7 866 € pour les épreuves organisées en Finlande et un montant global estimé à 51 490 € pour l'ensemble des compétitions internationales auxquelles elle est susceptible de participer au cours de la saison 2026.

Mme Natacha PERRIER explique son encrage territorial fort et ses méthodes d'entraînement (entraînement quotidien en rivière, immersion dans un congélateur rempli d'eau glacée, etc.). Elle précise également les conditions de réalisation des épreuves (simple maillot de bain, interdiction des combinaisons, palmes et graisse corporelle, distance de 500 m réduite à 450 m en fonction de la température, observation rigoureuse du comportement des athlètes par des arbitres pour éviter tout risque vital, etc.). Elle précise être suivie de près par une équipe médicale afin notamment de faire avancer la science dans le domaine de la résistance du corps à des conditions extrêmes. Elle a d'ailleurs contribué au développement d'un médicament destiné à soigner une maladie rare dont elle est elle-même atteinte.

Mme Natacha PERRIER quitte la séance.

Le bureau propose à l'unanimité d'attribuer 2 000 € à Mme Natacha PERRIER. Ce dossier devra faire l'objet d'une approbation en conseil communautaire.

Dossier n°6 : Reversement aux communes d'une fraction de la Taxe sur l'Exploitation des Infrastructures de transport

La Présidente explique que la CCEV est désormais bénéficiaire de la Taxe sur l'Exploitation des Infrastructures de Transport (TEIT). Cette taxe est prévue par l'article L.425-20 du Code des Impôts sur les Biens et Services. La fraction du produit reversée à chaque EPCI correspondant à la longueur de voirie recensée sur le territoire au 1^{er} janvier 2025 (données DGF). Les voies prises en compte sont l'ensemble des routes à une ou deux chaussées, les ronds-points et les bretelles dès lors qu'ils sont classés comme une liaison intra-départementale, ou une liaison principale intra-communale, ou une autre liaison intra-communale et qu'ils ne sont pas classés comme autoroute, nationale, départementale ou chemin rural. A ce titre, la CCEV a perçu le 22 décembre 2025 la somme de 30 663 €.

Par circulaire du 28 janvier 2026, le Préfet indique que l'article 2 du décret n°2025-964 du 12 septembre 2025 portant modalités de répartition des attributions de la TEIT précise que « *les EPCI à fiscalité propre auxquels les communes n'ont pas transféré la totalité de la compétence doivent reverser à ces dernières une partie du produit qu'ils ont perçu* ».

Ainsi, chaque EPCI doit délibérer avant le 22 février 2026 à la majorité des deux tiers sur le montant à reverser à chaque commune, en tenant compte de la longueur de voirie sur laquelle la commune exerce toujours la compétence.

Pour la CCEV et les communes membres, la Présidente propose le tableau de répartition suivant :

Montant de TEIT	En mètres			% rues/ voirie DGF	Montant à reverser aux communes
	Longueur de voirie (données DGF)	Longueur de voirie Compétence CCEV	Longueur de rues Compétence communale		
30 663 €					
ECUEILLE	32 641	25 424	7 217	9%	364,60 €
FONTGUENAND	16 033	12 237	3 796	5%	191,77 €
FREDILLE	2 407	2 307	100	0%	5,05 €
GEHEE	28 564	27 620	944	1%	47,69 €
HEUGNES	23 378	22 402	976	1%	49,31 €
JEU-MALOCES	12 668	12 121	547	1%	27,63 €
LANGE	31 261	30 528	733	1%	37,03 €
LUCAY-LE-MALE	72 949	56 151	16 798	21%	848,64 €
LYE	49 634	46 635	2 999	4%	151,51 €
PELLEVOISIN	34 116	27 270	6 846	9%	345,86 €
PREAUX	29 341	28 629	712	1%	35,97 €
SELLES-SUR-NAHON	3 817	3 817	0	0%	0,00 €
VALENCAY	65 575	42 627	22 948	29%	1 159,34 €
VERNELLE	21 896	19 386	2 510	3%	126,81 €
VEUIL	24 515	22 094	2 421	3%	122,31 €
VICQ-SUR-NAHON	49 036	45 598	3 438	4%	173,69 €
VILLEGOUIN	24 157	23 248	909	1%	45,92 €
VILLENTROIS-FAV.	84 958	79 083	5 875	7%	296,81 €
TOTAL	606 946	527 177	79 769	100%	4 029,94 €
Part des rues / voirie DGF			13%		
Montant total à restituer aux communes			4 029,94 €		
Montant conservé par la CCEV			26 633,06 €		

Le bureau émet un avis favorable à l'unanimité à cette répartition. Ce dossier devra faire l'objet d'une approbation en conseil communautaire.

Arrivée en séance de M. Charles GIRAULT

Dossier n°7 : Budget principal : compte financier unique 2025 et budget 2026

La Présidente demande à M. Charles GIRAULT de présenter le compte financier unique du budget principal 2025.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

SECTION D'INVESTISSEMENT - BUDGET PRINCIPAL

		CFU 2025		Restes à Réaliser
DEPENSES	A	862 356,83 €	F	520 200,00 €
DEFICIT ANTERIEUR	C	0,00 €		
	D = A + C	862 356,83 €		
RECETTES	B	339 050,14 €	G	373 204,00 €
EXCEDENT ANTERIEUR	C	618 681,53 €		
	D = B + C	957 731,67 €		
RESULTAT				
DEFICIT			H = G - F	-146 996,00 €
EXCEDENT	E = D - C	95 374,84 €		
Résultat de la section d'investissement I = E + H		DEFICIT 51 621,16		

SECTION DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL

En attente CFU signé DGFIP

6 €		CFU 2025		
DEPENSES	J	6 471 931,93 €	92%	Réalisé
RECETTES	K	6 800 429,55 €	102%	Réalisé
Excédent de fonctionnement reporté	L	1 409 143,06 €		
Total recettes de fonctionnement M = K + L		8 209 572,61 €		
RESULTAT				Excédent Fctt 2025
DEFICIT				328 498 €
EXCEDENT	N = M - J	1 737 640,68 €		Excédent Fctt 2024
				494 584 €
Déficit de la Section d'investissement	I	-51 621,16 €		Excédent Fctt 2023
				158 509 €
RESTE DISPONIBLE POUR B.P. O = N + I		1 686 019,52 €		

CCEV
BUDGET PRINCIPAL
RESULTAT DES ANNEES PRECEDENTES

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Montant des Recettes de fonctionnement de l'année <i>hors report de l'excédent de fonctionnement n-1</i>	4 745 725 €	5 037 314 €	5 502 203 €	6 161 335 €	6 200 146 €	6 546 762 €	6 800 430 €	
Montant des Dépenses de fonctionnement de l'année	4 286 951 €	4 446 359 €	4 991 656 €	5 532 234 €	6 041 637 €	6 052 178 €	6 471 932 €	
Résultat de l'année : EXCEDENT <i>hors report de l'excédent de fonctionnement n-1</i>	458 775 €	590 956 €	510 547 €	629 101 €	158 509 €	494 584 €	328 498 €	
Excédent reporté de l'année n-1	457 905 €	328 182 €	589 554 €	450 348 €	756 049 €	914 559 €	1 409 143 €	
Résultat réel de fonctionnement de l'année	916 679 €	919 138 €	1 100 100 €	1 079 449 €	914 559 €	1 409 143 €	1 737 640 €	

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Résultat d'investissement au 31 décembre de l'année	-695 997 €	-353 660 €	-84 328 €	491 935 €	495 254 €	618 682 €	95 375 €	
Résultat d'investissement en restes à réaliser	107 500 €	24 076 €	-565 424 €	-455 400 €	-122 450 €	328 190 €	-146 996 €	
Résultat d'investissement de l'année	-588 497 €	-329 584 €	-649 752 €	36 535 €	372 804 €	946 872 €	-51 621 €	
Affectation obligatoire du fonctionnement vers la section d'investissement	588 497 €	329 584 €	649 752 €	- €	- €	- €	51 621 €	
Affectation complémentaire du fonctionnement vers la section d'investissement				323 400 €	- €	- €	200 000 €	
Affectation totale à l'article 1068 du budget n + 1	588 497 €	329 584 €	649 752 €	323 400 €	- €	- €	251 621 €	
Soit une reprise de l'excédent de fonctionnement sur le budget n + 1	328 182 €	589 554 €	450 348 €	756 049 €	914 559 €	1 409 143 €	1 486 019 €	

PRECISIONS SUR LE RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL 2025

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT		Montant des Recettes de fonctionnement 2025 <i>hors report de l'excédent de fonctionnement de 2024</i>		6 800 430 €	
		Montant des Dépenses de fonctionnement 2025	-	6 471 932 €	
		Résultat 2025 : EXCEDENT <i>hors report de l'excédent de fonctionnement de 2024</i>	=	328 498 €	
		Excédent ordures ménagères		- 200 000 €	128 498 €
		Perception de la Taxe sur l'Exploitation des Infrastructures de Transport		- 30 000 €	98 498 €
		Pour mémoire, FPIC 2025 (30% de bonification)		35 000 €	63 498 €
		A noter			
		Subvention d'équilibre Abattoir		56 000 €	
		Impôts directs		- 25 000 €	
		FCTVA (travaux de voirie décalés en 2026)		- 62 000 €	
		RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT 2024			
		Report de l'excédent de fonctionnement de 2024	+	1 409 143 €	
		Montant des Recettes de fonctionnement 2025	+	6 800 430 €	
		Montant des Dépenses de fonctionnement 2025	-	6 471 932 €	
		Résultat réel de fonctionnement 2025 : EXCEDENT	=	1 737 641 €	

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT				Montant des Recettes d'investissement 2025		339 050 €	
				Montant des Dépenses d'investissement 2025	-	862 357 €	
				Montant de l'excédent d'investissement 2024 reporté	+	618 682 €	
				Résultat intermédiaire d'investissement 2025 : EXCEDENT	=	95 375 €	
			RAR	Montant des Recettes en restes à réaliser 2025		373 204 €	
				Montant des Dépenses en restes à réaliser 2025	-	520 200 €	
				Résultat des restes à réaliser 2025 : DEFICIT	=	- 146 996 €	
				Résultat d'investissement 2025 : DEFICIT	=	-51 621,16 €	
				dont affectation facultative		- €	
REPORT DU RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL 2025 SUR LE BUDGET PRINCIPAL 2026							
AFFECTATION DE RESULTAT OBLIGATOIRE AU BUDGET 2026 (article 1068)							51 621,16 €
REPRISE DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2025 AU BUDGET 2026 (recette de fonctionnement - compte 002)							
				Résultat réel de fonctionnement 2025 : EXCEDENT		1 737 640,68 €	
				Affectation de résultat obligatoire	-	51 621,16 €	
				Affectation facultative	-	200 000,00 €	
				Reprise de l'excédent de fonctionnement sur le budget 2026		1 486 019,52 €	

RECETTES FISCALES PREVISIONNELLES 2025 PRESENTEES AU BUDGET

Régime de Fiscalité Professionnelle Unique (FPU)

Mise à jour du 13/02/2026 - ESTIMATION

		ANNEE 2025					ANNEE 2026				Evolution : reçu 2024/ prévu 2025
RESSOURCES	Modalités	Bases - prévision	Taux	Produits à recevoir	Bases réelles	Montants perçus	Bases - prévision	Variation bases prévision	Taux	Produits à recevoir	
TAXE D'HABITATION	Vote du taux en fonction des bases prévisionnelles	2 514 000 €	7,54%	189 556 €	2 064 801 €	155 686 €	2 081 319 €	-17,21%	7,54%	156 931 €	1 245 €
SUR RS	Fraction de TVA			881 242 €		845 188 €	Estimation (plafond)				0 €
	Fraction de TVA - Régularisation N-1			-7 345 €						0 €	0 €
TAXE FONCIERE SUR LE BATI	Vote du taux en fonction des bases prévisionnelles	9 839 000 €	2,00%	196 780 €	9 839 150 €	196 783 €	9 917 712 €	0,80%	2,00%	198 354 €	1 571 €
	Part relative aux exonérations compensées			6 674 €		5 597 €	0,80%			5 597 €	0 €
TAXE FONCIERE SUR LE NON BATI	Vote du taux en fonction des bases prévisionnelles	1 785 000 €	1,96%	34 986 €	1 688 039 €	30 690 €	1 799 280 €	0,80%	1,96%	35 266 €	4 576 €
	Taxe additionnelle sur le FNB					10 175 €				10 256 €	81 €
	Dégrèvement Jeunes Agriculteurs			4 €		-201 €				0 €	201 €
CFE (Cotisation Foncière	Vote du taux en fonction des bases prévisionnelles	1 172 000 €	22,00%	257 840 €	1 229 986 €	258 550 €	1 200 000 €	2,39%	22,00%	264 000 €	5 450 €
	Part relative aux exonérations compensées			88 645 €		117 891 €	-2,44%			67 145 €	-50 746 €
CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)	Fraction de TVA			316 167 €		305 583 €	Estimation (plafond)				-583 €
	Fraction de TVA - Régularisation N-1			0 €						0 €	0 €
	Part relative aux exonérations compensées			0 €						0 €	0 €
IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau)				109 787 €		109 954 €				109 954 €	0 €
	dont détail estimatif										
	⇒ production d'électricité photovoltaïque			4 240 €		6 383 €				6 383 €	
	⇒ transformateurs électriques			32 828 €		32 828 €				32 828 €	
	⇒ stations radioélectriques			62 040 €		60 063 €				60 063 €	
	⇒ canalisations de gaz			10 679 €		10 680 €				10 680 €	
TASCOM (Taxe Sur les Surfaces Commerciales)				80 011 €		81 592 €				82 000 €	408 €
Prélèvement FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)				-581 464 €		-581 464 €				-581 464 €	0 €
MONTANT TOTAL				1 572 883 €		1 536 024 €				1 498 228 €	-37 796 €
		Prévu 2026			Prévu 2025	Reçu 2025				Prévu 2026	Evolution
Fiscalité directe (vote des taux + IFER + TASCOM)		846 506 €			1 572 883 €	1 536 024 €	Recettes fiscales			1 498 228 €	-37 796 €
FNGIR (Prélèvement)		-581 464 €			375 800 €	375 793 €	Dotation d'intercommunalité			370 000 €	-5 793 €
Autonomie fiscale		265 042 €			336 000 €	336 428 €	Dotation de compensation			302 000 €	-34 428 €
Pour mémoire, attributions de compensation reversées aux communes		-476 800 €			2 284 683 €	2 248 245 €	TOTAL			2 170 228 €	-78 017 €
					- €	150 661 €	FPIC			- €	-150 661 €
					2 284 683 €	2 398 906 €	TOTAL			2 170 228 €	-228 678 €

Le bureau émet un avis favorable à l'unanimité aux taux présentés. Ces dossiers devront faire l'objet d'une approbation en conseil communautaire.

M. Charles GIRAULT explique que ces estimations tiennent compte de la loi de finances 2026. Par ailleurs, la baisse importante des bases (-500 k€) peut peut-être s'expliquer par le fait que certains propriétaires ont déclaré leur logement en dehors des résidences secondaires et ne sont donc désormais plus imposables.

Mme Alice CAILLAT souligne la faiblesse de l'autonomie fiscale de la CCEV, voire son caractère négatif si l'on déduit les attributions de compensation reversées aux communes. Elle rappelle qu'il conviendra sûrement de travailler sur les bases fiscales au cours du prochain mandat, comme cela avait été évoqué lors de la présentation de l'étude Ecofinance.

BUDGET PREVISIONNEL SERVICE DE GESTION DES DECHETS 2026

Taux réel de TEOM :	17%	20%			20%	19,38%	19%	18%
Taux adapté :	19%	17,6%	18,1%					
Etabli selon les comptes administratifs/CFU	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Prévision 2025	Réalisé 2025	PREVISIONNEL 2026			
Charges à caractère général	1 973 994	1 924 011	2 075 000	2 015 400	2 120 000	2 120 000	2 120 000	2 120 000
Charges de personnel	110 371	126 727	120 000	138 281	155 000	155 000	155 000	155 000
Autres charges de gestion courante	1 112	1 092	1 500	2 309	2 500	2 500	2 500	2 500
Charges exceptionnelles	67	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements	11 748	47 779	15 000	48 946	50 000	50 000	50 000	50 000
TOTAL DEPENSES	2 097 290	2 099 610	2 211 500	2 204 935	2 327 500	2 327 500	2 327 500	2 327 500
Taxe OM	1 601 327	1 966 980	2 004 000	2 008 989	2 020 777	1 958 133	1 919 000	1 819 000
Atténuation de charges	192 800	237 515	193 000	300 344	250 000	250 000	250 000	250 000
Produits des services et red. spéciale	77 763	106 091	64 000	93 011	110 000	110 000	110 000	110 000
Subventions	12 006	0	0	0	0	0	0	0
Autres produits de gestion courante	0	898	0	0	0	0	0	0
Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL RECETTES	1 883 896	2 311 484	2 261 000	2 402 344	2 380 777	2 318 133	2 279 000	2 179 000
RESULTAT	-213 395	211 874	49 500	197 408	53 277	-9 367	-48 500	-148 500
Pour mémoire, excédent cumulé depuis 2014 : 1 072 852,16€								

M. Alain REUILLON indique qu'en 2026, la révision du marché sera assez faible. Par ailleurs, la TGAP passera de 69 € la tonne à 72 €. Compte tenu de l'excédent enregistré en 2025, et comme il l'avait proposé l'an passé, M. Alain REUILLON préconise de baisser le taux de TEOM à 19%.

La Présidente indique qu'en abaissant le taux, la CCEV pourra communiquer sur le fait que « le tri paie ».

M. Alain REUILLON précise que les nouveaux marchés entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2028.

Le bureau émet un avis favorable à l'unanimité au taux de 19%. Ce dossier devra faire l'objet d'une approbation en conseil communautaire.

BUDGET PRINCIPAL		REALISE 2024	PREVISION 2025 - BP	REALISE 2025	Commentaires	PREVISION 2026 - BP	Commentaires
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		6 052 177,54 €	8 070 105,06 €	6 471 931,93 €		8 088 661,52 €	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 843 793,87 €	3 327 170,00 €	2 986 818,90 €		3 405 867,00 €	
60611	Eau et assainissement	4 651,03 €	5 500,00 €	7 357,53 €	OTSI+0,5k€, Red AELB, AAGDV dont fuite	8 000,00 €	
60612	Energie - Electricité	52 302,79 €	60 000,00 €	53 340,73 €	OTSI+5k€	60 000,00 €	
60613	Chauffage urbain	3 239,21 €	8 000,00 €	3 717,87 €	Musée	8 000,00 €	
60622	Carburants	3 956,33 €	7 000,00 €	4 919,38 €		7 000,00 €	
60631	Fournitures d'entretien	7 070,03 €	7 500,00 €	4 212,05 €	OTSI+500€	7 500,00 €	
60632	Fournitures de petit équipement	10 361,14 €	12 500,00 €	4 792,85 €	OTSI+1,5€	12 500,00 €	
60633	Fournitures de voirie	8 587,32 €	10 000,00 €	15 935,58 €	Graves (sans main d'œuvre)	14 767,00 €	dt FPIC +4 767€
60636	Vêtements de travail	2 674,24 €	5 000,00 €	1 472,24 €	Déchetteries/Musée/Nettoyage/ST	5 000,00 €	
6064	Fournitures administratives	4 005,34 €	15 500,00 €	9 708,37 €	OTSI+1,5€	15 500,00 €	
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques et médiathèques)	5 567,13 €	7 500,00 €	7 467,71 €		7 500,00 €	
6067	Fournitures scolaires (RASED)	1 336,69 €	1 500,00 €	662,44 €	RASED	1 500,00 €	
6068	Autres matières et fournitures	7 577,13 €	53 620,00 €	37 504,14 €	dont fournitures travaux en régie	58 000,00 €	OM 11k€, OTSI 33k€, travaux en régie
6078	Autres marchandises	2 086,40 €	3 000,00 €	2 229,84 €	Boutique Musée/OTSI	4 500,00 €	Musée / OTSI
611	Contrats de prestations de services	1 893 272,41 €	2 085 000,00 €	1 973 602,78 €	OM	2 122 000,00 €	OM
61351	Locations mobilières	14 455,00 €	15 500,00 €	16 092,13 €	Musée 15,5k€- Guignard	15 500,00 €	
61521	Terrains	9 517,37 €	10 000,00 €	7 312,56 €	Entretien EV / déchetteries	10 000,00 €	+2,5k€ déshuileur
615221	Bâtiments publics	13 242,29 €	20 000,00 €	11 669,90 €	dont entretien toitures et gouttières 4,5k€, alarmes	20 000,00 €	
615228	Autres bâtiments (logements sociaux)	13 600,87 €	15 000,00 €	26 520,62 €	Entretien logements sociaux	20 000,00 €	dt 2 k€ réfection logt Lye

M. Francis JOURDAIN quitte la séance.

BUDGET PRINCIPAL		REALISE 2024	PREVISION 2025 - BP	REALISE 2025	Commentaires	PREVISION 2026 - BP	Commentaires
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		6 052 177,54 €	8 070 105,06 €	6 471 931,93 €		8 088 661,52 €	
615231	Voiries	466 544,48 €	480 000,00 €	464 399,63 €	+ 10 k€ de panneaux inscrits en investissement & 10 k€ au 60633	533 000,00 €	dt FPIC +25k€ et +28k€ TEIT
61551	Matériel roulant	2 233,80 €	4 000,00 €	3 401,89 €		4 000,00 €	
61558	Autres biens mobiliers	5 671,12 €	10 000,00 €	2 996,40 €		5 000,00 €	
6156	Maintenance	47 803,97 €	52 000,00 €	50 668,12 €	dont OTSI +2k€	52 000,00 €	
6161	Multirisques	36 504,40 €	40 000,00 €	38 048,82 €	dont expo Musée + OTSI + RC évts climatiques	42 000,00 €	
617	Etudes et recherches	44 314,35 €	120 000,00 €	83 146,52 €	dt ABC 68k€ en 2025 et 40k€ programmiste + OM 11k€	136 400,00 €	ABC 91k€+AMOLIA 33k€+Meyer 5k€+Keyros+OM
6182	Documentation générale et technique	2 902,68 €	4 300,00 €	2 588,43 €	dont OTSI + 300€	5 200,00 €	
6184	Versements à des organismes de formation	5 049,00 €	5 000,00 €	3 226,00 €	Réseau lecture	5 000,00 €	
6188	Autres frais divers	2 144,00 €	1 500,00 €	1 410,00 €		1 500,00 €	
6225	Indemnités aux régisseurs	0,00 €	500,00 €	0,00 €		500,00 €	
6226	Honoraires	794,83 €	4 500,00 €	4 322,42 €	Convention Musée 2026 + Huissier OM	4 500,00 €	
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €		1 000,00 €	
6228	Divers (SACEM, SADC, GUSO, Régie spectacles, OPAC36)	5 911,71 €	40 000,00 €	4 992,46 €	5k€ Life + OPAC 15 k€ (au lieu de 5k€) + 10k€ OTSI + 4k€ Musique + 5k€ ServPop	10 000,00 €	Animations + OPAC
6231	Annonces et insertions	2 538,26 €	3 000,00 €	288,00 €		3 000,00 €	
6232	Fêtes et cérémonies (PACT)	22 685,73 €	36 500,00 €	19 069,40 €	PACT 12k€+ Animations 5k€+ Micro-Folie 3k€+ report 2024+ Mag +	36 500,00 €	dt ABC4k€
6236	Catalogues et imprimés	32 855,10 €	62 000,00 €	39 852,28 €	Musée + OM + captation vidéo et photos + Flvers	54 000,00 €	CCEV 36k€, Musée 12k€, ABC 1,5 k€
6238	Divers	1 065,00 €	3 000,00 €	0,00 €		3 000,00 €	
6247	Transports collectifs	194,59 €	2 000,00 €	0,00 €	dont Rallye des 4èmes	2 000,00 €	
6251	Voyages et déplacements	6 038,55 €	10 000,00 €	1 381,97 €		10 000,00 €	dont animation CMTE
6261	Frais d'affranchissement	336,94 €	5 300,00 €	5 404,86 €		6 000,00 €	
6262	Frais de télécommunications	17 045,72 €	27 000,00 €	20 842,20 €	En renégociation + dont OTSI	27 000,00 €	En renégociation
627	Services bancaires et assimilés	223,48 €	1 000,00 €	354,03 €		1 000,00 €	
6281	Concours divers (cotisations...)	4 019,58 €	5 000,00 €	4 953,04 €		6 000,00 €	
6282	Frais de gardiennage	0,00 €	3 000,00 €	939,64 €	Déplacements sur alarmes	3 000,00 €	

M. Gilles BRANCHOUX quitte la séance.

BUDGET PRINCIPAL		REALISE 2024	PREVISION 2025 - BP	REALISE 2025	Commentaires	PREVISION 2026 - BP	Commentaires
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		6 052 177,54 €	8 070 105,06 €	6 471 931,93 €		8 088 661,52 €	
6283	Frais de nettoyage des locaux	29 657,61 €	10 000,00 €	5 581,93 €	Prévision fin de contrat Multis + vitres bât CCEV et OTSI (5k€)	5 000,00 €	Vitres bât CCEV et OTSI (5k€)
62875	Aux communes membres du GFP (affranchissement)	1 300,00 €	0,00 €	1 600,15 €		0,00 €	Fonds de caisse de régies (OTSI + AGDV)
6288	Autres	30 237,62 €	30 450,00 €	22 790,33 €	Gymnase Valençay, TPE OTSI	30 000,00 €	Gymnase, DATI, Péages, Rembt CB agents, IA
63512	Taxes foncières	17 264,08 €	19 000,00 €	14 582,23 €	+1,7% sur les bases	17 000,00 €	
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	954,55 €	5 000,00 €	1 459,43 €	dont cartes grises	5 000,00 €	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 258 507,49 €	1 353 000,00 €	1 305 154,49 €	96,5%	1 353 000,00 €	100,0%
6218	Autre personnel extérieur (PVD, CMA)	18 658,22 €	20 000,00 €	11 939,22 €	Convention CMA 3,5 k€ + Chef PVD 5k€ + MàJ DUERP-RPS 4k€ + archiviste 2k€	30 000,00 €	+18k€PEP36 pour OM, CDG36 + Stages
6331	Versement Mobilité Régional et Rural		0,00 €	0,00 €		3 000,00 €	+0,15% VMRR - création 2026 CRCVL
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	738,70 €	1 000,00 €	779,37 €		1 000,00 €	
6336	Cotisations aux CDG et CNFPT	16 632,76 €	18 400,00 €	17 924,91 €	CNFPT +0,1% ; CDG +0,05%	19 000,00 €	
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	878,88 €	1 100,00 €	1 246,64 €		1 400,00 €	
64111	Rémunération principale titulaires	560 223,41 €	500 000,00 €	458 657,04 €	3 titulaires en - remplacés par contractuels	475 000,00 €	
64131	Rémunérations non titulaires	299 326,49 €	405 000,00 €	416 866,35 €	3 contractuels en +	405 000,00 €	
64132	Non titulaires - SFT	0,00 €	0,00 €	1 861,80 €	Stagiaires	2 000,00 €	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	153 834,35 €	185 000,00 €	183 038,42 €		190 000,00 €	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	168 683,31 €	170 000,00 €	160 151,90 €	CNRACL +4 pts	170 000,00 €	CNRACL +3 pts
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 996,76 €	15 000,00 €	16 676,06 €		18 000,00 €	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 416,34 €	35 000,00 €	33 345,62 €		35 000,00 €	
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 118,27 €	2 500,00 €	2 667,16 €		3 600,00 €	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 322 675,05 €	1 499 935,06 €	1 434 629,66 €	-8 031,27 €	1 432 194,52 €	
7391111	Dégrèvement de taxe foncière sur propriétés non bâties jeunes agriculteurs	274,00 €	500,00 €	205,00 €		500,00 €	
7391118	Autres restitutions au titre de dégrèvement sur contributions directes	1 402,00 €	2 000,00 €	2 435,00 €		2 000,00 €	
7391118	Dégrèvement GEMAPI	0,00 €	2 000,00 €			2 000,00 €	

BUDGET PRINCIPAL		REALISE 2024	PREVISION 2025 - BP	REALISE 2025	Commentaires	PREVISION 2026 - BP	Commentaires
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		6 052 177,54 €	8 070 105,06 €	6 471 931,93 €		8 088 661,52 €	
739211	Attribution de compensation	400 600,00 €	535 800,00 €	535 738,23 €	Transfert Médiathèque Valençay en 2025 + 6 mois 2024	491 000,00 €	Retour à situation normale
739215	Reversements conventionnels de fiscalité (GEMAPI reversée aux syndicats de rivière)	96 915,00 €	97 000,00 €	96 795,00 €		97 000,00 €	
739221	FNGIR	581 464,00 €	582 000,00 €	581 464,00 €		582 000,00 €	
7398	Reversement compensation CVAE	13 309,10 €	20 000,00 €	0,00 €	dont imprévus		
7498	Reversement subvention AELB - CIVAM	228 710,95 €	260 635,06 €	217 992,43 €	PSE - Année 4	257 694,52 €	PSE - Année 5 ; + 3k€ TEIT; +20k€ reverst PSE
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	1 024 400,00 €	0,00 €		1 000 000,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	173 953,08 €	200 000,00 €	174 575,48 €		200 000,00 €	
675	Valeur comptable des immobilisations cédées	1,52 €	0,00 €	0,00 €	Vente Riolland	0,00 €	
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	3 595,56 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	170 356,00 €	200 000,00 €	174 575,48 €	Amortissements & prorata annuel M57	200 000,00 €	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	418 521,91 €	625 600,00 €	543 190,58 €	-1 700,00 €	657 600,00 €	
65311	Indemnités élus	64 708,56 €	67 000,00 €	58 206,68 €		70 000,00 €	
65313	Cotisations de retraite élus	5 443,54 €	7 000,00 €	5 040,79 €		7 000,00 €	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	11 836,92 €	13 000,00 €	9 792,86 €		13 000,00 €	
65315	Formation	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €		3 000,00 €	
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	210,91 €	1 000,00 €	0,00 €		1 000,00 €	
6541	Créances admises en non-valeur	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €		1 000,00 €	
6542	Créances éteintes	0,00 €	2 000,00 €	289,10 €	Liquidations jud. en cours (red. spéciale OM)	2 000,00 €	
6558	Autres contributions obligatoires (participations)	159 489,53 €	190 000,00 €	171 331,80 €		200 000,00 €	
65736211	Versement aux budgets annexes	37 500,00 €	56 000,00 €	56 000,00 €	Subvention d'équilibre Abattoir	110 000,00 €	Subvention d'équilibre Abattoir
657382	Autres organismes publics (Synd. de Pays)	2 076,89 €	155 600,00 €	162 846,26 €	Pays OTSI (part salaires) 2024 (27 k€) et 2025	130 600,00 €	Tourisme - Pays
65748	Subventions fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	137 253,89 €	130 000,00 €	79 021,26 €	dont PACT 2025 86,2k€	120 000,00 €	dont PACT 51,6k€
65818	Droits d'utilisation - informatique en nuage	0,00 €	0,00 €	660,00 €	AAGDV	0,00 €	

BUDGET PRINCIPAL		REALISE 2024	PREVISION 2025 - BP	REALISE 2025	Commentaires	PREVISION 2026 - BP	Commentaires
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		6 052 177,54 €	8 070 105,06 €	6 471 931,93 €		8 088 661,52 €	
65888	Autres	1,67 €	0,00 €	1,83 €		0,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	34 726,14 €	35 000,00 €	26 302,82 €		35 000,00 €	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	37 252,95 €	35 000,00 €	26 739,33 €	dt 400 € ICNE	35 000,00 €	
66112	ICNE - Intérêts rattachés à l'exercice	-2 526,81 €	0,00 €	-436,51 €		0,00 €	
67	CHARGES SPECIFIQUES	0,00 €	5 000,00 €	1 260,00 €		5 000,00 €	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	5 000,00 €	1 260,00 €	Régul 2024 Pass Musée-Château	5 000,00 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		6 052 177,54 €	8 070 105,06 €	6 471 931,93 €		8 088 661,52 €	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		7 461 320,60 €	8 070 105,06 €	8 196 263,51 €		8 088 661,52 €	
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	914 558,73 €	1 409 143,06 €	1 409 143,06 €		1 486 019,52 €	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	627 742,02 €	625 000,00 €	695 813,53 €		638 000,00 €	
619	Rabais, Remises et Ristournes obtenus sur services extérieurs	230 702,99 €	200 000,00 €	299 548,90 €	Budget OM	250 000,00 €	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	374 052,25 €	385 000,00 €	379 111,61 €	Abattoir	348 000,00 €	1 agent abattoir en -
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	7 137,78 €	30 000,00 €	4 121,02 €	Maladie - SFT	30 000,00 €	
6459	Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	15 849,00 €	10 000,00 €	13 032,00 €	Charges CNRACL OM	10 000,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	15 002,09 €	28 500,00 €	19 909,94 €		30 000,00 €	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	15 002,09 €	20 000,00 €	15 002,09 €		20 000,00 €	
722	Travaux en régie (opération d'ordre)		8 500,00 €	4 907,85 €	Transfert en invest.	10 000,00 €	Travaux ST
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	196 661,40 €	182 500,00 €	228 554,42 €		233 500,00 €	
7018	Autres ventes de produits finis	35 795,24 €	30 000,00 €	22 736,72 €	Budget OM	20 000,00 €	Valorisation déchets
70328	Autres droits de stationnement et de location	0,00 €	5 000,00 €	3 684,00 €	AAGDV sur 8 mois	5 000,00 €	AAGDV
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	70 295,32 €	60 000,00 €	95 118,72 €	Budget OM	90 000,00 €	Valorisation déchets
7062	Redevances et droits à caractère culturel - Musée	84 323,81 €	70 000,00 €	75 415,80 €	Entrées Musée	70 000,00 €	Entrées Musée
7062	Redevances et droits à caractère culturel - OTSI	0,00 €	4 000,00 €	4 607,00 €	Billéterie OTSI	4 000,00 €	Billéterie OTSI
7062	Redevances et droits à caractère culturel - CCEV	0,00 €	0,00 €	770,74 €	Spectacle CCEV	500,00 €	CCEV

BUDGET PRINCIPAL		REALISE 2024	PREVISION 2025 - BP	REALISE 2025	Commentaires	PREVISION 2026 - BP	Commentaires
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		7 461 320,60 €	8 070 105,06 €	8 196 263,51 €		8 088 661,52 €	
7078	Autres marchandises (boutique du Musée)	3 790,83 €	3 000,00 €	3 442,09 €		3 000,00 €	Boutique Musée
7078	Autres marchandises (OTSI)	0,00 €	9 500,00 €	18 848,10 €	Recettes OTSI boutique 4 mois	40 000,00 €	
70875	Par les communes membres du GFP (Rembt Ecueillé ascenseur)	2 456,20 €	1 000,00 €	1 961,84 €	Frais Ecueillé/La Vernelle	1 000,00 €	
70878	Remboursements de frais par d'autres redevables (dont cours de trombone + Poulaines Gymnase)	0,00 €	0,00 €	1 969,41 €	Rembt spectacle Chapoto	0,00 €	
73	IMPOTS ET TAXES	1 313 091,00 €	1 175 200,00 €	1 360 087,00 €	0,00 €	1 189 200,00 €	
73211	AC - Attribution de compensation	14 600,00 €	14 200,00 €	14 200,00 €	Modification AC Géhée	14 200,00 €	
732158	Autres taxes liées aux transports		0,00 €	30 663,00 €	Taxe sur transports longue distance sur 2024	25 000,00 €	TEITLD - CCEV compétence voirie
732221	FPIC	159 700,00 €	0,00 €	150 661,00 €		0,00 €	
7351	Fraction de TVA - TH	835 578,00 €	845 000,00 €	845 188,00 €	Selon PLF 2025 -3% (estim°)	845 000,00 €	Plafonnement LF 2026
7352	Fraction de TVA - CVAE	303 213,00 €	316 000,00 €	316 167,00 €	Estimation	305 000,00 €	Plafonnement LF 2026
7358	Autres impôts	0,00 €	0,00 €	3 208,00 €	Estimation	0,00 €	
731	FISCALITE LOCALE	3 017 920,09 €	3 005 400,00 €	2 989 431,31 €		2 999 500,00 €	
73111	Impôts directs locaux (THA, TFBA, TFNBA, CFE)	711 074,00 €	679 000,00 €	654 037,00 €	Selon estimation	654 000,00 €	Bases +0,8%
73112	Cotisation sur valeur ajoutée des entreprises	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Suppression 2023, voir 7352	0,00 €	
73113	TASCOM Taxe sur les surfaces commerciales	79 238,00 €	80 000,00 €	81 592,00 €		82 000,00 €	
73114	IFER Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	107 842,00 €	109 000,00 €	109 954,00 €		109 000,00 €	
73118	Autres contributions directes	15 160,00 €	0,00 €	3 432,00 €		0,00 €	
73133	TEOM Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	1 966 107,00 €	2 004 000,00 €	2 008 989,00 €	+1,7% de bases et taux 20%	2 020 000,00 €	Selon vote du taux à 20%, Bases +0,8%
73136	Taxe sur la gestion des milieux aquatiques et risque d'inondations	97 003,00 €	98 400,00 €	97 127,00 €		99 500,00 €	
731721	Taxes de séjour	41 496,09 €	35 000,00 €	34 300,31 €		35 000,00 €	Relais Moulin fermé
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 255 131,21 €	1 542 862,00 €	1 378 269,39 €		1 405 942,00 €	
741124	Dotation d'intercommunalité	373 911,00 €	372 700,00 €	372 788,00 €	Estimation	370 000,00 €	
741126	Dotation de compensation des groupements de	330 861,00 €	318 800,00 €	318 847,00 €	Estimation	302 000,00 €	
744	FCTVA	2 074,12 €	140 000,00 €	78 038,07 €	sur 615231 - 2024 & 2025	70 000,00 €	Voirie 2025 et 2026 - décalage 2027 ?
74718	Autres : ETAT - Autres participations d'insertion	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	

BUDGET PRINCIPAL		REALISE 2024	PREVISION 2025 - BP	REALISE 2025	Commentaires	PREVISION 2026 - BP	Commentaires
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		7 461 320,60 €	8 070 105,06 €	8 196 263,51 €		8 088 661,52 €	
7472	Région	59 659,02 €	95 000,00 €	49 687,00 €	PACT 2024 Solde et acompte 2025	62 000,00 €	PACT - selon dépenses réelles
7472	Région	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	LEADER Programmiste	40 000,00 €	LEADER Programmiste
7473	Département	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	
74741	Communes membres du GFP	97 697,07 €	100 000,00 €	101 597,91 €	Fonds de concours voirie 2024	23 000,00 €	FC 2025 (23K)
747888	Autres organismes (ADEME, CAF...)	258 129,63 €	387 120,00 €	338 135,15 €	PSE 239k€, CAF ALT 7,7k€, MFS 37,5k€, MSA 22,5k€, OFB 31,5k€	466 200,00 €	dt PSE 250 k€ + conseiller numérique 20k€+17,5k€+12,5k€+ Région 12k€ + MFS-MSA 20k€ + 134k€OFB-1-4
74832	Etat - Compensation au titre des exonérations de CFE	117 891,00 €	88 645,00 €	88 645,00 €		67 145,00 €	Baisse LF2026 21k€
74833	Etat - Compensation exonérations des taxes foncières	6 719,00 €	5 597,00 €	5 597,00 €		5 597,00 €	
74834	Etat - Compensation exonérations de taxe d'habitation	0,00 €	0,00 €	18 917,00 €		0,00 €	
74836	Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle	8 189,37 €	0,00 €	4 674,26 €	Baisse CD36 de 43%	0,00 €	En baisse LF 2026
748388	Autres attributions			1 343,00 €	GEMAPI	0,00 €	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	112 360,27 €	96 000,00 €	105 929,49 €		99 000,00 €	
752	Revenus des immeubles	100 513,68 €	92 000,00 €	100 268,65 €	OPAC 73k€, SEBN 12k€, Gâtines 15k€	95 000,00 €	OPAC 73k€, SEBN 12k€, Gâtines 15k€
75888	Autres	11 846,59 €	4 000,00 €	5 660,84 €	PSE + Rembt assurances	4 000,00 €	Assurances
76	PRODUITS FINANCIERS	4 290,21 €	4 000,00 €	8 678,37 €	SEM Territoire Développt	6 000,00 €	SEM Territoire Développt
77	PRODUITS SPECIFIQUES	4 563,58 €	1 500,00 €	447,00 €		1 500,00 €	
773	Mandats annulés ou déchéance quadriennale	966,50 €	1 500,00 €	447,00 €	URSSAF	1 500,00 €	
775	Produits des cessions d'immobilisations	3 597,08 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		7 461 320,60 €	8 070 105,06 €	8 196 263,51 €		8 088 661,52 €	
Pour mémoire DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		6 052 177,54 €	8 070 105,06 €	6 471 931,93 €		8 088 661,52 €	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		1 409 143,06 €	0,00 €	1 724 331,58 €		0,00 €	

M. Jean-Paul BECCA VIN signale un branchement électrique illégal des usagers de l'aire d'accueil des gens du voyage sur un poteau électrique. A priori, la puissance électrique à disposition est insuffisante pour le nombre de caravanes hébergées. Il demande à ce que cette situation soit rapidement solutionnée. Concernant le produit de TEOM, la Présidente indique que les montants seront ajustés au taux voté.

Dossier n°8 : Questions diverses

- 1) **Réunion d'information délocalisée à l'attention des entreprises sur la facturation électronique** : une réunion sera proposée le 21 avril 2026 à 18h à la salle Pierre de la Roche, à Valençay.
- 2) **CAP vers l'Emploi** : le 2^{ème} job dating organisé par la Préfecture aura lieu le 5 mai 2026, au gymnase de Luçay-le-Mâle.
- 3) **Ateliers CARSAT de préparation à la retraite** : des ateliers à destination des personnes à deux ans avant ou après la retraite seront proposés en mars 2026 par la CARSAT.
- 4) **Orchestre Junior** : les répétitions dirigées par M. Cyril HUGUET reprendront le 21 février 2026, dans la salle de musique située sous la médiathèque de Valençay. Une convention de mise à disposition gracieuse sera soumise à l'approbation du conseil communautaire. En parallèle, M. Cyril HUGUET proposera aux élèves intéressés (4 à 5) des ateliers de MAO (musique assistée par ordinateur) (2 à 3 fois entre février et juin).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h25.